

1

BILAN - ACTIF

CERTIFIÉ COMPTABLE N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 4CS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 18 avenue des Ducs de Savoie 73000 CHAMBERY

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 9 1 0 3 4 7 2 8 5 0 0 0 1 7

Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/04/2025

						Exercice N clos le, 30/04/2025			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB			AC		
		Frais de développement *		CX			CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF			AG		
		Fonds commercial (1)		AH	50 000		AI	50 000	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ			AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL			AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN			AO		
		Constructions		AP			AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	326 986		AS	128 996	
		Autres immobilisations corporelles *		AT	11 045		AU	6 283	
		Immobilisations en cours		AV			AW		
		Avances et acomptes		AX			AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS			CT		
		Autres participations		CU			CV		
		Créances rattachées à des participations		BB			BC		
		Autres titres immobilisés		BD	51		BE	51	
		Prêts		BF			BG		
		Autres immobilisations financières*		BH	25 521		BI	25 521	
TOTAL (II)				BJ	413 605		BK	135 280	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	51 032		BM	51 032	
		En cours de production de biens		BN			BO		
		En cours de production de services		BP			BQ		
		Produits intermédiaires et finis		BR			BS		
		Marchandises		BT			BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	459		BW	459	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	12 857		BY	12 857	
		Autres créances (3)		BZ	9 930		CA	9 930	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB			CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD			CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	17 876		CG	17 876		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	29 598		CI	29 598		
	TOTAL (III)		CJ	121 754		CK	121 754		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	535 360			IA	135 280	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 4CS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000 ..)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(212 025)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(60 616)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(262 641)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	127 806	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	381 178	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	77 029	
	Dettes fiscales et sociales			DY	76 707	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA		
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	662 721		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	400 079		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	566 674	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 253	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 4CS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2025, dont le total est de 400 079 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 60 616 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2024 au 30/04/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/07/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Règles et méthodes comptables

* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	50 000			50 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	50 000			50 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	330 056	2 131	5 200	326 987
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 046	1 016	1 016	11 046
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	341 101	3 147	6 216	338 032
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	50	1		51
- Prêts et autres immobilisations financières	25 020	502		25 522
Immobilisations financières	25 070	503		25 573
ACTIF IMMOBILISE	416 171	3 650	6 216	413 605

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

30/04/2025

Éléments achetés	50 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	50 000

Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	86 415	44 792	2 210	128 997
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 503	2 281	499	6 284
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	90 918	47 073	2 710	135 281
ACTIF IMMOBILISE	90 918	47 073	2 710	135 281

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 77 908 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	25 522		25 522
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 857	12 857	
Autres	9 930	9 930	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	29 599	29 599	
Total	77 908	52 386	25 522
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	4 655
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	2 000
Total	6 655

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 662 721 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 254	2 254		
- à plus de 1 an à l'origine	125 553	29 506	96 046	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	145	145		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 029	77 029		
Dettes fiscales et sociales	76 708	76 708		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	381 033	381 033		
Produits constatés d'avance				
Total	662 721	566 675	96 046	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 120			
(**) Dont envers les associés	381 033			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 195 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	2 974
INTÉRÊTS COURUS	145
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	18 738
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	4 745
Total	26 601

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	29 599		
Total	29 599		

4CS

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 18 Avenue des Ducs de Savoie
73000 CHAMBERY
910 347 285 RCS CHAMBERY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE DU 3 OCTOBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la **perte** de l'exercice clos le **30 avril 2025** s'élevant à **-60 616,25 euros** de la manière suivante :

Perte de l'exercice :

Au compte « report à nouveau »

S'élevant ainsi à -272 641,95 euros

-60 616,25 euros

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Mixte Annuelle du 3 octobre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

